

Feuillet d'info mensuel publié pour les Ernageois avec l'aide de l'asbl Ernage Animation



Quel avenir pour la Concorde ?

Jean-Marie nous a quittés

Texte : Philippe Bodart

C'est le 6 décembre que Jean-Marie Driapier nous a quittés des suites d'une longue maladie.

Jean-Marie était depuis de nombreuses années une figure très connue à Ernage car il était très investi depuis toujours dans la vie associative au sein de notre village.

Membre actif de l'asbl Ernage Animation dès son origine, il était souvent au four et au moulin. Technicien de formation, c'est dans les aspects techniques et matériels des organisations d'événements qu'il excellait et y apportait ses nombreuses compétences. Avec son ami Roland Vanhauwaert ils formaient un duo de choc. Avec eux la technique était dans de très bonnes mains.

Au sein d'Ernage Animation il était responsable technique, gardien du matériel et vice-président.

Depuis que l'asbl avait repris la gestion de la salle la Concorde il avait accepté en plus de prendre en charge un poste important : la gestion du bar. Il assurait avec assiduité les inventaires, les commandes de boissons et le contact avec le brasseur. Malgré ses problèmes de santé il voulait continuer à assurer ce poste stratégique mais il avait émis le souhait de passer la main en 2018.

Jean-Marie s'est aussi très investi de nombreuses années dans le comité des fêtes, ne ménageant pas son temps et son énergie pour offrir aux Ernageois une belle fête annuelle.



Pendant quelques années il assura la présidence du comité tentant de tenir à flots cet événement incontournable de notre village. Il passa la main avec le sens du devoir accompli quand des jeunes Ernageois acceptèrent d'assurer la relève.

Le bénévolat était pour lui une seconde nature, se rendre utile aux autres c'était naturel et important.

Un tout grand merci Jean-Marie pour le temps que tu as consacré à notre village durant toutes ces années. C'est grâce à des personnes comme toi qu'Ernage ne sera jamais un village comme les autres.

Au secours !

Texte : Michel Dufrasne

Voilà un an, j'annonçais mon intention d'arrêter la gestion de la salle.

Ernage Animation a depuis lancé des appels pour trouver des repreneurs pour cette gestion et à ce jour aucune solution n'a pu être trouvée.

Ce qui veut dire que si rien ne change, l'asbl risque de devoir remettre la gestion de la salle à la Ville de Gembloux qui en est la propriétaire.

Cela signifie que beaucoup de choses vont changer pour les groupements ernageois qui risquent de ne plus être prioritaires pour les occupations ; la rentabilité financière sera sans doute une priorité pour la Ville.

Cela signifie aussi que les prix de location vont sans doute augmenter également pour toutes les occupations de se-

maine qui intéressent principalement les Ernageois (théâtre, gymnastique, zumba, soupers, etc.).

Nous avons un outil unique pour la vie associative de notre village qui se dit le plus chouette de la galaxie et pendant plus de 12 ans, depuis la réouverture de la salle en 2004, nous en avons tous profité. Tout cela n'existe que grâce aux efforts de quelques-uns qui seraient très contents de céder le relais à d'autres plus jeunes.

Il n'est pas trop tard pour réagir et ce serait dommage que cette page de notre vie associative se tourne dans l'indifférence générale et aux grands regrets de ceux qui ont tout fait pour que cette aventure ernageoise se réalise.

Ernage un jour, Ernage toujours ?

Concordons-nous !

Texte : Xavier Demarets pour le conseil d'administration de l'asbl Ernage Animation

Vous avez pu lire l'appel au secours de Michel Dufrasne qui, bien légitimement, souhaite passer le relais de la gestion de la salle la Concorde.

Pour rappel, la Ville de Gembloux est propriétaire de la salle mais en a confié la gestion à l'asbl Ernage Animation via une convention d'occupation et de gestion.

L'article 1er de cette convention précise que cette mise à disposition est consentie à titre gratuit par la Ville à l'asbl mais qu'en contrepartie l'asbl doit recueillir et gérer toutes les demandes d'occupation

de la salle. Il est également précisé que cette mise à disposition se fait préférentiellement au bénéfice des associations et de la population d'Ernage.

L'asbl gère donc tous les aspects pratiques des réservations et de la mise à disposition de la salle et de ses équipements (cuisine, vaisselle, audiovisuel, bar...) et perçoit les frais de location qui constituent l'unique source de financement des activités de l'asbl après avoir payé les consommations d'eau, d'électricité, de mazout, l'entretien du chauffage ainsi que les autres charges de type locatif.

Les bénéfices alimentent les caisses de l'asbl et permettent de financer de nombreuses réalisations de manière directe (subsidés aux groupements par exemple pour le spectacle de magie de la fête du mois d'août, château gonflable à la fancy-fair des écoles, coûts d'impression de l'RNAJoie, appel à projets dont le spectacle « Ernage un jour, Ernage toujours » ou les activités « La croisière s'amuse » d'Ernage en fête 2017, etc) ou indirecte (mise à disposition gratuite de la salle pour les groupements membres de l'asbl Ernage Animation, prix très réduit pour les occupations de semaine, mise à disposition de tables et de chaises pour les fêtes de quartier, etc).

Comme l'écrit Michel Dufrasne, si le village n'est plus en mesure d'assurer la gestion de la salle, le risque est que la Ville soit bien obligée de reprendre la main en devant affecter du personnel à cette gestion. Logiquement, en l'absence d'une contrepartie bénévole, les bénéfices des locations n'alimenteront plus les caisses de l'asbl qui ne disposera alors plus d'aucune ressource financière. Cela signifie plus aucun subside pour les groupements, plus aucun subside pour des projets, plus d'impression de l'RNAjoie, plus de verre d'accueil des nouveaux, etc mais aussi plus d'assurance globale pour l'ensemble des activités du village (chaque activité devra contracter et payer sa propre assurance), plus de mise à disposition gratuite de la salle un week-end par groupement, plus de prix préférentiels pour les petites occupations, etc.

Il serait évidemment dommage de devoir en arriver là, des solutions existent mais elles nécessitent un peu d'implication de chacun pour qu'Ernage conserve et perpétue son dynamisme.

Concrètement, le conseil d'administration (CA) d'Ernage Animation recherche des personnes pouvant prendre en charge une ou plusieurs tâches liées à la gestion de la salle. Pas besoin d'être membre de l'asbl ou d'un groupement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues même si logiquement le CA attend un certain engagement des groupements membres de l'asbl qui bénéficient de la mise à disposition de la salle ou de subides.

Un vade-mecum pour la gestion de la salle a été rédigé. Il est disponible sur demande. Il reprend les 20 tâches assumées par Michel Dufrasne pour la salle et les 6 tâches assumées jusqu'à son décès par Jean-Marie Drapier pour le bar.

Plusieurs tâches impliquent une certaine disponibilité et représentent une charge de travail de plusieurs heures par mois mais d'autres sont très ponctuelles et ne nécessitent que quelques heures par an.

Certaines sont totalement individualisables, d'autres impliquent une coordination avec d'autres tâches. Certaines seront prochainement partiellement voire totalement informatisées, d'autres nécessiteront toujours une action et une présence humaine.

Les 26 actions peuvent être regroupées en 6 groupes.

Groupe 1 : Réservations et agenda

Paquet de 6 tâches constituant un tout à coordonner.

1. Recevoir les demandes de réservations et gérer l'agenda de la salle

Description : Recevoir les appels téléphoniques et traiter les emails pour les demandes de réservation, vérifier si la

salle est libre ou pas, prendre la pré-réserve et remplir l'agenda de la salle.

Charge de travail : 1 heure/semaine répartie en plusieurs coups de tel et emails.
Tâche individualisable avec coordination.
Informatisation prévue via agenda en ligne.

2. Gérer les demandes de visite de la salle

Description : Convenir d'un rendez-vous et faire visiter la salle et ses installations en donnant quelques renseignements et en répondant aux questions éventuelles.
Charge de travail : 1 heure/semaine.
Tâche totalement individualisable.

3. Établir les contrats et réceptionner les contrats signés

Description : Remplir le contrat avec toutes les coordonnées du locataire, spécifier les options prises (cuisine, vaisselle, projecteur et écran, nettoyage), le tarif et l'acompte. Envoyer le contrat au locataire. Réceptionner les contrats signés et la caution.

Charge de travail : 1 heure/semaine.
Tâche individualisable avec coordination.
Informatisation prévue via module de réservation.

4. Réaliser les états mensuels des occupations

Description : Réaliser les états mensuels des occupations de la salle (options, montants, coordonnées des locataires) et les envoyer au trésorier.

Charge de travail : 1 heure/mois.
Tâche individualisable avec coordination.
Informatisation prévue via base de données du module de réservation.

5. Gérer les occupations de semaine

Description : Coordonner en début de semestre les occupations de semaine (écoles, zumba...). Préciser et confirmer

les horaires et rappeler les règles d'occupation (éclairage, nettoyage, etc).

Charge de travail : 1 heure/an.

Tâche individualisable avec coordination.

6. Gérer les nettoyages de la salle avec Marthe

Description : Tenir Marthe au courant par téléphone des nettoyages à effectuer généralement le lundi matin mais aussi parfois en semaine.

Charge de travail : 0,25 heure/semaine.
Tâche individualisable avec coordination.

Groupe 2 : Gérer les occupations

7. Gérer les occupations du week-end : prise des clés

Description : Prise des clés par le locataire généralement le vendredi, parfois le samedi ou le dimanche matin. Remettre les clés au locataire, faire inventaire si vaisselle, donner les renseignements salle et cuisine (cf vade-mecum pour l'utilisation de la salle).

Charge de travail : 1 heure/semaine.
Tâche individualisable avec coordination.

8. Gérer les occupations du week-end : gérer les imprévus

Description : Gérer les imprévus liés à l'utilisation de la salle, généralement le samedi ou le dimanche. Ça peut aller du "je n'arrive pas à..." (exemple : allumer un four ou utiliser le lave-vaisselle) à de vrais problèmes techniques (plombs qui sautent, panne de chauffage, pompes du bar, etc.)

Charge de travail : 0,5 heure/semaine.
Tâche totalement individualisable.

9. Gérer les occupations du week-end : reprise des clés

Description : Reprise des clés par le locataire généralement le dimanche fin de journée ou le lundi. Réceptionner les

clés, refaire inventaire si vaisselle, vérifier nettoyage verres et rangement bar, vérifier nettoyage WC, bar, salle et cuisine si nettoyage effectué par le locataire.

Charge de travail : 1 heure/semaine.

Tâche individualisable avec coordination.

Groupe 3 : Petites tâches régulières

10. Sortir les poubelles le mardi soir et les rentrer le mercredi

Description : Sortir les deux poubelles le mardi soir après 18h et les rentrer le mercredi dans la journée.

Charge de travail : 0,25 heure/semaine.

Tâche totalement individualisable.

11. Gérer le stock de papier pour les mains

Description : Gérer le stock de papier pour les mains. La réserve se trouve dans les armoires des toilettes. Commander à temps pour éviter la rupture de stock.

Charge de travail : 1 heure/mois.

Tâche individualisable avec coordination.

12. Gérer les bonbonnes de gaz pour la cuisine

Description : Gérer le stock (2) de bonbonnes de gaz. S'assurer qu'il y a toujours une bonbonne pleine de réserve.

Charge de travail : 0,5 heure/mois.

Tâche individualisable avec coordination.

Groupe 4 : Petites tâches annuelles

13. Suivre la consommation et penser à la commande de mazout

Description : Suivre le niveau de la cuve à mazout et penser à la commande de mazout. Commander à temps pour éviter la panne de chauffage.

Charge de travail : 0,5 heure/an.

Tâche totalement individualisable.

14. Veiller à l'entretien de la chaudière

Description : Prendre contact avec la firme, convenir d'un rendez-vous pour l'entretien de la chaudière et être présent pour l'accès à la chaufferie.

Charge de travail : 1 heure/an.

Tâche totalement individualisable.

15. Veiller à l'entretien des extincteurs

Description : Prendre contact avec la firme, convenir d'un rendez-vous pour l'entretien des extincteurs et être présent pour l'accès à la salle, au bar et à la cuisine.

Charge de travail : 1 heure/an.

Tâche totalement individualisable.

16. Veiller à l'entretien général du bâtiment

Description : Assurer les petites réparations, le nettoyage du toit plat de la cuisine, etc.

Charge de travail : 4 heures/an.

Tâche totalement individualisable.

17. Entretenir le passage entre la route et la salle

Description : Entretenir le passage depuis la rue. Désherber les pavés et le gravier (désherbage thermique et fil nylon).

Charge de travail : 1 heure/mois en saison.

Tâche totalement individualisable.

18. Contacter les services communaux en cas de problème

Description : Téléphoner en journée à la Commune en cas de problème nécessitant l'intervention des services communaux (WC ou urinoirs bouchés, néons à changer, vandalisme, etc).

Charge de travail : 1 heure/an, un peu plus quand il faut faire intervenir les experts et les assurances

Tâche totalement individualisable.

Groupe 5 : Location de matériel

19. Gérer la location de l'ancienne vaisselle

Description : Gérer la location de l'ancienne vaisselle stockée dans le petit local annexe dans la partie "jardin". Convenir d'un rendez-vous avec l'emprunteur, faire l'inventaire de ce qui est emprunté et refaire l'inventaire au retour.

Charge de travail : 1 heure/an.

Tâche totalement individualisable.

Informatisation partielle prévue pour la demande et l'inventaire.

20. Gérer la location des bancs et des tables en bois

Description : Gérer la location des bancs et des anciennes tables en bois stockées dans le local loué rue Trémouroux. Convenir d'un rendez-vous avec l'emprunteur, faire l'inventaire de ce qui est emprunté et refaire l'inventaire au retour.

Charge de travail : 5 heures/an.

Tâche totalement individualisable.

Informatisation partielle prévue pour la demande et l'inventaire.

Groupe 6 : Bar

21. Bar - lundi : dresser l'inventaire des boissons

Description : Dresser l'inventaire des boissons restantes après une occupation de la salle. Se fait après la reprise des clés généralement le lundi.

Charge de travail : 0,5 heure/semaine.

Tâche totalement individualisable.

Informatisation partielle prévue.

22. Bar - mardi : téléphoner au brasseur pour les commandes

Description : Définir ce qu'il faut commander en fonction du type d'occupation du week-end suivant et téléphoner au brasseur pour passer la commande. Les

commandes passées le mardi sont livrées le mercredi, celles passées le jeudi sont livrées le vendredi.

Charge de travail : 0,25 heure/semaine.

Tâche individualisable avec coordination.

Informatisation partielle prévue pour les quantités à commander.

23. Bar - mercredi : assurer une présence à la salle pour la livraison du brasseur

Description : Être présent à la salle pour la livraison du brasseur. Le brasseur prévient par téléphone lorsqu'il livre son client précédent, ce qui laisse +/- une demi-heure pour se rendre à la salle et l'attendre sans devoir réserver une demi-journée.

Charge de travail : 0,5 heure/semaine.

Tâche totalement individualisable.

24. Bar - vendredi ou samedi : inventaire à donner aux occupants

Description : Fournir l'inventaire des boissons disponibles avant une occupation de la salle. L'inventaire peut être laissé sur le bar et donné au locataire lors de la prise des clés. Généralement c'est l'inventaire dressé le lundi sauf quelques cas de consommations en semaine (réunion par ex.)

Charge de travail : 0 heure/semaine sauf si consommation en semaine (peu fréquent).

Tâche totalement individualisable.

Informatisation partielle possible (formulaire en ligne qui pourrait être envoyé au locataire).

25. Bar - vendredi : vérifier les pompes, le CO2, etc.

Description : Vérifier les pompes, la bonbonne de CO2, le branchement d'un fût si ça a été demandé.

Charge de travail : 0,25 heure/semaine.

Tâche totalement individualisable.

26. Bar : nettoyage et entretien des pompes

Description : Prendre contact avec la firme, convenir d'un rendez-vous pour le nettoyage et l'entretien des pompes et être présent pour l'accès à la salle et au local "cave".

Charge de travail : 1 heure/an.

Tâche totalement individualisable.

Si vous pensez être en mesure de pouvoir prendre en charge l'une ou l'autre tâche, soit de manière continue, soit au sein d'une équipe qui assurerait une tournante, prenez contact dès que possible avec un des administrateurs de l'asbl par email ou par téléphone.

Philippe Bodart

Email : philippe.bodart@hotmail.com

Tél. : 081 61 39 86 ou 0476 46 66 10

Fabrice Adam

Email : fabrice.adam@gmail.com

Tél.: 0473 50 71 78

Michel Delfosse

Email : delfossesemi@voo.be

Tél.: 081 61 04 94 ou 0477 47 05 95

Xavier Demarets

Email : xavidema@gmail.com

Tél.: 0478 26 83 19

Michel Dufrasne

Email : lagaillarde@brutele.be

Tél.: 081 35 07 02 ou 0476 66 42 49

Omer Vitlox

Email : vitlox@skynet.be

Tél.: 081 61 26 42 ou 0478 42 50 67

Adresse générique de l'asbl

ernage.animation@gmail.com

Toute suggestion ou proposition à propos de la gestion de la salle est la bienvenue.

Les deux plus grands défis sont les tâches du groupe 1 (Réservations et agendas) et du groupe 2 (Gérer les occupations) qui nécessitent une disponibilité régulière dans des tranches horaires relativement précises.

L'idée du CA n'est pas de trouver un remplaçant miracle à Michel Dufrasne mais bien de répartir ses tâches entre plusieurs personnes ou groupes de personnes qui pourront assurer des tournantes.

Une réunion d'information aura lieu le **mercredi 24 janvier à 20h00** à la **salle la Concorde** bien évidemment ! Toute personne intéressée y est la bienvenue pour s'informer, pour discuter.

Avec toutes les bonnes volontés présentes, nous essaierons de mettre en place un nouveau mode de gestion de la salle pour que la Concorde reste cet outil unique au service de la vie associative de notre village depuis plus de 60 ans.



Happy Friday !

Texte : Valérie pour le Comité Ernage en fête

Le « Blue Monday » vous connaissez ? C'est le troisième lundi de janvier, il paraît que c'est le jour le plus déprimant de l'année.

Afin de passer ce cap difficile, nous vous attendons nombreux pour une soirée « Happy Friday » ce **vendredi 12 janvier dès 20h** à la **salle la Concorde**.

Un ciné-club à Ernage

Texte : L'association des parents de l'école maternelle

C'est avec grand plaisir que l'association des parents de l'école maternelle d'Ernage vous invite à son premier ciné-club pour enfants.



Venez nombreux découvrir en famille un "film d'animation surprise" sortant des sentiers battus. La projection aura lieu le



Le principe est simple : une salle, des Ernageois, de quoi boire, à grignoter, de la musique et le tour est joué. Nous vous y attendons nombreux pour partager un moment en toute convivialité.

dimanche 28 janvier à 14h à la **salle la Concorde**.

N'hésitez pas à prendre un coussin pour vous installer confortablement.

Pour faciliter l'organisation, une pré-inscription est souhaitée avant le 24 janvier à ap.ecole.maternelle@gmail.com

PAF: 1 € par personne. Goûter et boissons à un prix démocratique.

Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Alice, Anne-Sophie, Benjamin, Sarah, Martin, Katlyn, Manu, Amélie, Julie et Céline (l'association des parents de l'école maternelle d'Ernage)

Ça arrivera près de chez vous...

Texte : Valérie Mayérous pour le Comité Ernage en fête

La kermesse c'est super... mais ce n'est qu'une fois par an.

Pour patienter de manière festive, bloquez déjà la date de notre **souper annuel : samedi 17 mars**, à la Concorde bien sûr ! Et pour connaître le menu et autres surprises, rendez-vous dans le prochain RNAJoie.

Au plaisir de vous y voir nombreux et joyeux.



Une jolie triplète de cinquantenaires

Texte : Roland Meerts

C'est vrai qu'on ne demande pas leur âge à ses voisines, mais quel ne fût pas mon étonnement de recevoir dans ma boîte au fil des mois deux invitations à la fête !

Merci à Marie-Joëlle et Françoise d'avoir pris la pose pour cette photo historique.

Grâce à cette année magique nous avons pu nous retrouver à trois reprises à la salle la Concorde avec nos voisins et amis pour fêter dignement et dans une



ambiance conviviale ce passage à l'âge de la raison.

Bonne année théâtrale 2018

Texte : Cynthia Bertrand pour les Nouveaux Pilous

Avant toute chose, il me faut vous dire que la troupe des Nouveau Pilous vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2018. Mais alors qu'une nouvelle année commence, une saison se termine. Oui, c'est vrai, nous arrivons bientôt à la fin de la saison 2017-2018 du théâtre et donc, bien évidemment, aux représentations. Alors sortez vos agendas car voici les infos pratiques.

Pour le théâtre wallon, les réservations sont à faire auprès de Michel Dufrasne, par email (lagaille@brutele.be) ou par

téléphone au 081 35 07 02 (après 17h) ou au 0476 66 42 49. Les représentations auront lieu le **samedi 24 février à 19h30** et le **dimanche 25 février à 15h00**. Le prix des places est de 6 €.

Pour le théâtre français, les réservations se font auprès de Mélanie Cappucci par email (melanie.cappucci@gmail.com) ou par téléphone au 0499 08 57 70. Les représentations auront lieu le **vendredi 16** et le **samedi 17 février à 19h30**.

Nous vous attendons nombreux !

Bienvenue aux nouveaux

Texte : Roland Thomas pour Ernage Accueil

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée de plusieurs nouveaux à Ernage.

Carmen,
rue Omer Pierard

Pascal et Jenny,
rue de la 1ère Div. Marocaine

Maxime, rue de Noirmont

Spyridon, rue Ém. Labarre

Maxime et Mila,
chaussée de Wavre

Samuel, Céline et le petit Arthur,
chaussée de Wavre

Marie et la petite Margot,
chaussée Romaine

Bruno et Camille,
rue Camille Cals

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur au sein de notre petit village. Si vous êtes nouveaux et n'avez pas reçu notre visite, vous pouvez nous contacter.

Ernage-Accueil
Colette, Thérèse et Roland 081 61 32 85

Horaires et intentions de messes

Texte : Rita Bouvier

Le Conseil de fabrique vous souhaite la paix et le bonheur de connaître une année 2018 des meilleures.

Dimanche 7 janvier à 10h45 – Fête de l'Épiphanie

Messe pour Max CHAMPAGNE, Marie-Louise LEONARD, Adelin RIGOT, Alice LEFEVRE et Pascal BERO, Armand et Jean-Marc VAN HES, les défunts des familles FELTZ-KLEIN, François RAYMAKERS, les époux DEPIERREUX-THONON et Zélie DEPIERREUX, les défunts des familles CAPELLE, de PATOUL et DE RAEDT.

Dimanche 14 janvier à 10h45

Messe pour les défunts des familles MORCIAUX-BOUVIER, Anne-Marie LANNEAU, les défunts des familles VAN MELLAERT, BERLEMONT, SERVOTTE ainsi qu'en l'honneur de Sainte Adèle.

Dimanche 21 janvier à 10h45

Messe pour Louis MATHY, Maria DUPAIX, Georges REGNIER et Emilie DUPAIX, Anne

BOUVEROUX et Carlos HOCK, Agnès DE-JONCKHEERE et Hervé VANDEPUTTE et les défunts des familles VANDEPUTTE, DE JONCKHEERE et PETRY.

Dimanche 28 janvier à 10h45

Messe pour les défunts de l'ensemble des fondations, pour les défunts des familles LESOYE-GUINAND, leurs parents et amis, pour Pierre BOTON, pour les défunts des familles BAS-SINNE, GRANDHENRY, MANDELAIRE, MATHURIN et PIREAUX ainsi qu'en mémoire de Denise FAUVIE.

Toute modification sera annoncée au cours de l'office précédent. Tous les jeudis, liturgie de la prière à 17h à l'église, célébration de l'Eucharistie à 18h.

Le prêtre référent pour la paroisse est l'Abbé Jeannot-Basile Nduwa, résidant au presbytère d'Ernage.

Tél.: 081 61 63 92 - GSM: 0466 23 98 96
Email : nbasilekakwata@yahoo.be

www.ernage.be

Ce petit journal est le vôtre. Son contenu dépend aussi de vous. Vos articles devront nous parvenir **avant le 20 du mois courant** pour être publiés dans le numéro du mois suivant.

Paraît le premier samedi du mois, sauf au mois d'août. Toute communication pour l'équipe de l'RNAJoie peut être envoyée à rnajoie@gmail.com ou déposée dans la boîte aux lettres de Xavier.

Editeur responsable : Xavier Demarets, 3 rue Camille Cals, Ernage

Distribution : Cécile & Xavier, Colette & Serge, Florian et Benjamin, Freddy, José & Jean, Marie-Christine, Roland, Thérèse & Jean-Marc

En janvier 2018 à Ernage

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3 Poubelles + PMC	4	5	6	7 Messe 10h45
8 Zumba 20h15	9 Ernagym 19h Chorale 20h	10 Poubelles + Papiers & cartons	11 Ernagym 10h15	12 Happy Friday 20h	13	14 Messe 10h45
15 Zumba 20h15	16 Ernagym 19h Chorale 20h	17 Poubelles + PMC	18 Ernagym 10h15	19	20 Baladins 14h Louveteaux 14h	21 Messe 10h45
22 Zumba 20h15	23 Ernagym 19h Chorale 20h	24 Réunion ges- tion de la salle 20h Poubelles	25 Ernagym 10h15	26	27	28 Messe 10h45 Ciné-club 14h
29 Zumba 20h15	30 Ernagym 19h Chorale 20h	31 Poubelles + PMC	1 février Ernagym 10h15	2	3	4 Messe 10h45